



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée de l'air

Question écrite n° 58232

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense quelle a été durant chacune des trois dernières années le nombre moyen de sauts en parachute effectués par chaque militaire affecté dans une unité aéroportée.

Texte de la réponse

Le nombre moyen de sauts en parachute effectués par les militaires des troupes aéroportées en 2002, 2003 et 2004 figure dans le tableau ci-joint. Ce tableau distingue l'École des troupes aéroportées (ETAP) qui assure une mission de formation, les régiments de la 11e brigade parachutiste ainsi que les deux régiments de la brigade des forces spéciales terre (BFST). S'agissant du 13e régiment de dragons parachutistes, les faibles moyennes des années 2002 et 2003 s'expliquent par un taux d'activité opérationnelle et d'engagement en opérations extérieures particulièrement élevé.

| | | 2002 | 2003 | 2004 |
|-------------------------------|--|------|------|------|
| Ecole des troupes aéroportées | | 6,96 | 7,10 | 7,5 |
| 11e brigade parachutiste | | 7,23 | 7,34 | 6,94 |
| BFST | 1er régiment de parachutistes d'infanterie de marine | 7,67 | 6,84 | 5,24 |
| | 13e régiment de dragons parachutistes | 3,80 | 4,90 | 6,07 |

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58232

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2005, page 1815

Réponse publiée le : 26 avril 2005, page 4251